

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 24 janvier 2022**

Le Conseil municipal de la commune de Trévol s'est déroulé le lundi 24 janvier 2022, en présentiel à la salle socio-culturelle avec le respect des gestes barrières, sous la présidence de Mme JACQUARD Marie-Thérèse, Maire, suite à une convocation en date du 19 janvier 2022.

**Etaient présents :**

Mmes et MM. ANGLARES Annick, BERTHOMIER Laurence, CHERASSE Alain, DARBELET Pierre, DOMAS Julien, GUERRIER Laure, JACQUARD Marie-Thérèse, JOLY Catherine, JOUBERT Jean-Paul, MARCADIER Isabelle, MARTEL Didier, RAY PÉROT Agnès, SORUS Monique, TAUBAN Borine, TRION Serge.

**Etait absent excusé :**

M PUZENAT Julien qui a donné son pouvoir à Mme JOLY Catherine.

**Secrétaire de séance :** Mme GUERRRIER Laure

La séance du conseil municipal débute à 19h30.

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 13 décembre 2021 a été adopté à l'unanimité.

Mme le Maire propose l'ajout de trois délibérations (proposition d'un emploi saisonnier, proposition d'un accord avec M. Modeste et convention pour l'utilisation du city stade avec l'IME) à l'ordre du jour, ce qui est adopté à l'unanimité.

**1. Tableau des effectifs**

Mme le Maire propose de passer, Mme RENOLLET Laurence, d'un contrat de 26 heures à un contrat à 30 heures. Cette proposition doit être présentée au Centre de Gestion de l'Allier.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**2. S.D.E. : trois propositions financières pour matériel et réseau pour anticiper la création des massifs en même temps que le béton désactivé des chemins piétonniers de la ZAC**

M. JOUBERT Jean-Paul prend la parole et présente les 3 propositions du SDE03 concernant les éclairages (une à 5021 €, une à 7575 € et une à 7964 €).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition à 7575 € et donne le pouvoir à Mme le Maire de signer les documents adéquats.

**3. Délibération vente d'un pavillon ÉVOLÉA**

ÉVOLÉA envisage de vendre le pavillon locatif situé au 11 rue Claude Bonin. La commune doit donner son avis sur cette demande.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet d'aliénation.

**4. Délibération préparation du budget prévisionnel 2022**

Mme le Maire propose une réunion vendredi 04 février 2020 à 19h30 pour préparer le budget prévisionnel 2022.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

## **5. Délibération emploi saisonnier d'Yves PINOT**

Mme le Maire propose une embauche en emploi saisonnier (de mars à septembre 2022) de Monsieur PINOT Yves pour accroissement temporaire d'activité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce recrutement.

## **6. Délibération suite à la sollicitation de M. MODESTE**

M. MARTEL Didier indique qu'il a été sollicité par M. MODESTE concernant un de ces terrains qui est limitrophe avec la forêt communale où des arbres sont à couper ou à élaguer. L'ONF est donc intervenu pour identifier les travaux à réaliser pour chaque propriétaire. M. MARTEL Didier propose de demander à M. MODESTE de prendre en charge l'intervention et de lui laisser le bois en compensation.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

## **7. Délibération convention avec l'IME de Clairejoie**

Mme le Maire propose de passer une convention pour l'utilisation du city stade par l'IME.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer les documents nécessaires.

## **8. Questions diverses**

- Mme le Maire signale d'importantes pannes sur les lignes téléphoniques et internet de la mairie depuis une dizaine de jours. Ces coupures rendent le travail quotidien de la mairie très compliqué. Mme le Maire a envoyé un courrier aux Sénateur, Député, Conseil Départemental, à l'Association des Maires, Moulins Communauté. Elle reste en attente d'une proposition d'une remise en état pérenne. Le conseil municipal a décidé d'écrire une motion à l'unanimité.
- Mme le Maire a été informée par M. MARTIN Cyril (responsable de l'économie au niveau de Moulins Communauté) que certaines communes ont été ciblées par une étude de reconnaissance pour des zones artisanales et industrielles. La commune de Trevol est concernée (la zone des Echaudés). Mme le Maire propose d'attendre l'évolution et les propositions de Moulins Communauté.
- Mme le Maire annonce que le service DSV (Direction des Services Vétérinaires) représenté par Mme BARRÉ, inspectrice du service sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation, est venu contrôler la cantine. Tout était en règle et nous avons un rapport de visite très satisfaisant grâce au travail du personnel et aux investissements faits, par la mairie, ces dernières pour le renouvellement du mobilier et du matériel de restauration. Vous pouvez consulter le résultat sur le site internet [www.alim-confiance.gouv.fr](http://www.alim-confiance.gouv.fr) ou sur l'application mobile « Alim'confiance ».
- M. MARTEL annonce que la vente des grumes de bois s'est bien passée. Le solde bénéficiaire pour la commune sera d'environ 4800 €. Il nous informe également que sur recommandation de l'ONF, il n'y aura pas de coupe de bois en 2022 afin de préserver la forêt après trois années d'importantes sécheresses.
- Mme ANGLARÈS nous informe que la prochaine réunion du CCAS aura lieu le 7 février 2022. A l'issue de cette réunion, la fiche info secours sera déployée et distribuée aux personnes de plus de 80 ans. Celles entre 60 et 80 ans devront venir la chercher en mairie.

- Mme ANGLARÈS rappelle que la mise en place du service minimum pour le jour de la grève du 20 janvier dernier s'est bien passée avec l'aide des élus, du service administratif et de deux parents d'élèves.
- Mme ANGLARÈS informe que la kermesse de l'IME Clairejoie se déroulera le 11 juin 2022. L'IME a beaucoup de projets en réflexion, notamment la réécriture du projet d'établissement. Les enfants ont participé à l'émission « Carnet de voyage » diffusé en mars sur BFMTV.
- Mme RAY PÉROT nous indique avoir reçu Mme MOREROD Sandrine, préventrice/référente FIPHFP du Centre de Gestion de l'Allier, avec Mme BARAST Yannique, assistante de prévention pour la commune, et M. JOUBERT Jean-Paul, 1<sup>er</sup> adjoint du Maire de Trévol, pour réaliser le tour des bâtiments communaux. Elle regarde si les conditions de protections des agents de la collectivité sont bien conformes à la législation en vigueur. Elle a remarqué tous les changements effectués depuis sa dernière visite pour améliorer les conditions de travail de chacun et très peu de choses anormales (bidons non identifiés par exemple).
- Mme RAY PEROT annonce que les récompenses pour le concours photo seront données courant mars prochain. Les tirages A3 des photos ont été réalisés.
- M. JOUBERT nous fait part de deux réunions sur le projet 1% paysage les 09 février 2022 (de 14h00 à 17h00) et 9 mars 2022 (de 10h00 à 12h00).
- Projet du Territoire de Moulins Communauté : Mme le Maire a participé aux réunions organisées avec les élus et différents services et partenaires. Un récapitulatif des points importants s'effectue actuellement et des fiches actions seront à remplir pour les différents projets des communes.
- Mme le Maire évoque le projet privé de M. Gilles BOIREAU. Il sera reçu au prochain conseil municipal pour présenter celui-ci aux élus.
- Reconquête du Centre Bourg : l'ATDA travaille le dossier bar-restaurant et cantine et elle présentera l'étude et le coût global de ces deux projets. Pour les différents projets, l'accord de Moulins Communauté sera nécessaire.

Dégradation de panneaux sur la commune : M. JOUBERT informe le conseil des disparitions de panneaux (impasse des Allins, ZAC, entrée de bourg). C'est un coût important pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.